

## Vignes IGP Côteaux de l'Ardèche, récolte manuelle, vignes palissées

### Préambule

Ce document a été réalisé à partir de l'observation et de l'analyse de cas concrets et/ou via un travail de recherche bibliographique. Il a été construit avec la collaboration de techniciens des chambres d'agriculture et de divers partenaires, en fonction des besoins et du contexte. Il a fait l'objet d'une validation par des techniciens spécialisés et/ou des agriculteurs pour constituer un outil d'aide à la décision le plus fiable possible. Il doit cependant être considéré avec précautions, car la réalité qu'il décrit ne peut s'appliquer à toutes les exploitations agricoles existantes : une mise en perspective du document avec le contexte

dans lequel il est utilisé est indispensable. Ce document n'est pas figé, il est amené à évoluer au fur et à mesure de l'évolution des connaissances et des situations : n'hésitez pas à faire remonter aux auteurs vos éventuelles remarques.

**Cépage :** Syrah

**Densité :** 4500 pieds / ha (2.20 m \* 1,00m)

**Taille :** cordon de Royat double sur un fil porteur + 2 autres niveaux de fils (1 paires de releveurs + 1 fixe) 1-2-1 6 coursons à 2 yeux, taille avec un sécateur électrique

Entretien du sol : travail du sol sous le rang = 4 passages, enherbement 1 rang sur 2 et travail du sol 1 rang sur 2 sur l'inter-rang = 4 passages

**Epamprage :** manuel

**Effeillage :** manuel

### Calendrier des travaux :

heure/ha		total	janvier	février	mars	avril	mai	juin	juillet	août	sept.	octobre	nov.	déc.
remplacements (trous + plantations)	MONQ	2				2								
	MOQ	0												
tuteurage / attachage complants	MONQ	3			3									
	MOQ	0												
pliage / attachage en taille longue	MONQ	0												
	MOQ	0												
entretien pallissage	MONQ	4			4									
	MOQ	0												
engrais, amendements	MONQ	0												
	MOQ	2										2		
irrigation (installation - entretien)	MONQ	0												
	MOQ	0												
entretien sol	MONQ	0												
	MOQ	13,5			1,5	2,5	3,5	2,5	2,5		1			
épemprage, ébourgeonnage	MONQ	20					20							
	MOQ	0												
relevage	MONQ	5					2,5	2,5						
	MOQ	0												
traitements	MONQ	0												
	MOQ	13,5				1,5	4,5	4,5	3					
écimages, rognages	MONQ	0												
	MOQ	2						1	1					
effeuillage	MONQ	40						40						
	MOQ	0												
éclaircissage	MONQ	30							30					
	MOQ	0												
récolte + transport + entretien	MONQ	30									30			
	MOQ	4									4			
prétaillage	MONQ	0												
	MOQ	2												2
taille	MONQ	42	14	14	14									
	MOQ	0												
tirage des bois	MONQ	0												
	MOQ	0												
autres	MONQ	0												
	MOQ	0												
Total	MONQ	178	14	14	21	2	22,5	42,5	30	0	30	0	0	0
	MOQ	37	0	0	1,5	4	8	8	6,5	0	5	2	0	2
		213	14	14	22,5	6	30,5	50,5	36,5	0	35	2	0	2

MOQ = Main d'œuvre Qualifiée = smic horaire brut \* 10% congés payés \* 40% charges patronales \* 35% qualification = 18.11 €/h TCC

MONQ = Main d'œuvre Non Qualifiée = smic horaire brut \* 10% congés payés \* 40% charges patronales = 13.41 €/h TCC

### Coûts de production :

	€/ha	€/hl	% des charges
Approvisionnement	820		17,93
amendements	250		5,47
engrais			
plants	40		0,87
- tuteurs	15		0,33
- caches	15		0,33
- attaches			
produits phyto	400		8,75
- fongicides			
- insecticides			
divers			
irrigation			
piquets, attaches, fils, ...	100		2,19
Main d'oeuvre	3094		67,64
remplacements	28		0,61
tuteurage / attachage	41		0,90
entretien pallissage	55		1,20
engrais, amendements	37		0,81
irrigation			
entretien sol	258		5,64
épemprage, ébourgeonnage	273		5,97
relevage	68		1,49
traitements	249		5,44
écimages, rognages	37		0,81
effeuillage	546		11,94
éclaircissage	409		8,94
récolte	483		10,56
prétaillage	37		0,81
taille	573		12,53
divers			
Frais de mécanisation	490		10,71
tracteur	400		8,75
<b>CHARGES OPERATIONNELLES TOTALES</b>	<b>4404</b>		<b>96,28</b>
Amortissements spécifiques	170		3,72
intercep	170		3,72
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>4574</b>		<b>100</b>

les charges de structure, très spécifiques à chaque exploitation, ne sont pas comprises.

## Vignes IGP Cteaux de l'Ardèche, récolte manuelle, vignes palissées

---

### Contacts

**Laurent FELL**

Référent technique régional viticulture bio  
Chambre d'Agriculture de l'Ardèche  
100 chemin de Ste Croix 07200 Aubenas  
Tél. : 0475353112  
[laurent.fell@ardeche.chambagri.fr](mailto:laurent.fell@ardeche.chambagri.fr)